

budget annuel, et l'état détaillé ne sera pas présenté à la Chambre avant le 15e jour de la prochaine session. C'est un procédé plutôt extraordinaire; on aura effectué la moitié des dépenses de l'année sans que la Chambre puisse exercer le moindre contrôle sur elles. On aurait dû déposer le budget avant de présenter un bill de ce genre. La Chambre se contente d'enregistrer son visa après l'emploi des fonds.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la troisième fois.)

L'hon. M. ILSLEY propose que le bill soit maintenant adopté et que le titre en soit celui qui est inscrit au *Feuilleton*.

M. GRAYDON: Une copie du bill n° 65, censé être celui que la Chambre a adopté le 30 mars 1944, m'a été remise. J'ai une objection à faire; le bill qui nous est présenté ne contient aucune annexe, tandis que l'autre bill en a, et je suis d'avis qu'un bill sans annexe ne devrait pas être présenté à la Chambre à ce moment-ci. Je pense qu'en ce faisant le ministre a peut-être agi sans y regarder de bien près, et je voudrais que ces choses se fassent de façon régulière, si possible. Je ne veux pas avoir l'air de vétille sur des détails de ce genre, mais nous permettons que le bill soit adopté sans débat afin de faciliter l'expédition des affaires et, il me semble qu'on devrait au moins nous présenter un bill en bonne et due forme.

M. KNOWLES: Je pense que le bill auquel fait allusion le chef de l'opposition doit être celui qui a trait aux crédits supplémentaires pour l'année dernière, plutôt que celui qui accorde des crédits provisoires pour deux mois de la présente année, et c'est ce dernier que nous étudions maintenant.

M. GRAYDON: Je crois que l'honorable député a raison, mais c'est le bill qui m'a été remis et je dis que ce n'est pas le même que celui qu'on nous demande maintenant d'adopter. On m'a maintenant remis une copie du bill n° 53 qui semble bien être le même, de sorte que je suis satisfait.

(La motion est adoptée ainsi que le bill.)

#### BILL DES CRÉDITS DE GUERRE

MESURES TENDANT À ACCORDER UN CRÉDIT À SA MAJESTÉ EN VUE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES

La Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Bradette, et passe à la suite de la discussion, suspendue le jeudi 25 mai, sur le projet de résolution de l'honorable M.

[M. Church.]

ILSLEY visant à accorder certaines sommes à Sa Majesté pour l'exécution de mesures nécessitées par l'existence d'un état de guerre.

#### MINES ET RESSOURCES

Division des mines et de la géologie: Subventions aux gouvernements provinciaux pour la construction de moyens de transport aux gisements de minerais stratégiques, y compris le pétrole, \$75,000.

M. NEILL: Monsieur le Président, je voudrais demander au ministre de nous donner quelques renseignements sur ce crédit et de nous dire pour quelle raison on l'a si considérablement réduit. Il s'agit ici d'un moyen d'assistance très utile que l'on peut accorder à la mise en valeur des gisements de minerais. Je me rappelle que, dans la région que je représente, il y a quelques années, un prospecteur trouvait un si riche gisement de minerai dans la vallée de Zebellos qu'il pouvait en retirer quelque chose en le transportant sur son dos de l'autre côté de la montagne et le long des rivières. Quand le gouvernement fédéral, avec l'aide du gouvernement provincial, affecta un montant considérable à la construction d'une route conduisant à cette vallée, cela fut avantageux non seulement aux biens de cet homme, mais permit aussi de mettre en valeur d'autres concessions. En moins d'un an, quatre bocards fonctionnaient dans cette région. Le bocard broie le roc. Le minerai était très riche et l'entreprise a donné de bons résultats. Je me rappelle qu'une seule mine produisait pour une valeur de \$160,000 d'or par mois. Je le répète quatre bocards fonctionnaient dans cet endroit, chose qu'il aurait été difficile de trouver ailleurs au Canada. Les fonds accordés par le gouvernement fédéral, avec l'aide du gouvernement provincial, ont contribué à assurer les travaux considérables de mise en valeur dans cette région. Je voudrais que l'on maintienne cette forme d'assistance, mais je constate que le montant de ce crédit est réduit, de \$200,000 qu'il était l'an dernier, à \$75,000 cette année. Ce montant ne nous mènera guère loin dans la construction de routes à travers les montagnes. Les minéraux se trouvent ordinairement dans le roc et non dans les champs de pommes de terre et le roc est généralement dans les montagnes. Le percement d'une route à travers les montagnes, y compris les ponts, est toujours très coûteux. La somme de \$75,000 ne permettra guère de faire plus de huit à dix milles de routes dans les montagnes. Cela contribuera fort peu à une expansion considérable. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi on a tellement réduit ce crédit?

L'hon. T. A. CRERAR (ministre des Mines et ressources): Le point que vient de sou-